



## Charte du parent EDLN

Mon enfant ..... rejoint le groupe **EDLN Toulouse Le Petit Prince**.

Être Éclaireuse ou Éclaireur, c'est une activité très enrichissante, individuellement comme collectivement, et d'autant plus enrichissante pour tous qu'elle est accompagnée d'une participation et d'un engagement sur l'année.

📌 Je m'engage donc à soutenir mon enfant pour qu'il/elle vive pleinement cette expérience EDLN tout au long de l'année. Cela implique notamment la participation à 6 sorties minimum dans l'année, le rythme des sorties étant généralement d'une sortie par mois.

📌 Je m'engage aussi à soutenir sa participation active à la vie du groupe selon les trois piliers des EDLN:

- la méthode scout
- le respect de l'environnement
- la pratique de la pleine conscience.

📌 Je participe autant que possible aux événements de groupe de l'année: inscriptions - présence obligatoire, fête du groupe local, sorties familles.

📌 Je prends le temps de communiquer avec les chefs avant ou après la sortie, et m'assure que les chefs sont bien informés de l'arrivée et du départ des enfants que je conduis.

📌 Je m'engage à être ponctuel : l'heure de fin des sorties est indiquée à chaque fois, et les chefs et cheftaines - bénévoles - ont besoin de rentrer chez eux après une journée bien remplie.

📌 En fin de sortie, je vérifie systématiquement avec les enfants qu'ils ont bien récupéré leur matériel. Un petit tour par la caisse des objets trouvés est vivement conseillé.

📌 Je participe si nécessaire au rangement du lieu : si les chefs sont en train de ranger, ils apprécient un rangement de malle, un coup de balai ou un râteau improvisé (vos enfants vous expliqueront).

📌 Je participe enfin à **la vie du groupe local**, et je m'engage à remplir quelques missions dans l'année, comme :

- organiser le covoiturage entre familles et enfants pour une sortie
- conduire les chefs non véhiculés pour une sortie
- transport de matériel pour une sortie
- aide à l'installation/désinstallation du campement pour une sortie
- aide au rangement du local
- aide au bricolage / aménagement / réparation au local
- accompagnement sur la totalité d'une sortie (adhésion individuelle gratuite obligatoire)
- mission à l'année "support secrétariat d'unité" : informer les parents des dates et des détails des sorties, suivre avec les chefs et cheftaines d'une unité les dépenses liées aux sorties
- mission à l'année "matériel d'unité" : garder entre deux sorties tout ou partie du matériel d'unité, et tenir l'inventaire avec chefs et cheftaines
- mission "collecte de fonds" (soit vente ponctuelle, soit recherche de subvention/mécénat, ...)

Merci beaucoup, de votre participation active dépend la qualité de ce que vivront les enfants !

A ..... le .....